

Lè vôtès dâo 15 dè Mâ : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 10

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de fleurs, et que l'orchestre Lamoureux s'y est fait entendre à plusieurs reprises.

Un spirituel écrivain, M. Albert Millaud, a trouvé dans cette innovation le sujet d'une fine et amusante boutade intitulée : la *Messe civile*, publiée dans le *Figaro*. La voici :

La salle de la mairie au troisième arrondissement. Au fond, l'estrade, avec des tentures de velours et d'or. A gauche, un orgue. Deux heures sonnent. Entrent les mariés, leurs familles, les témoins, qui vont s'installer sur des banquettes, devant l'estrade. L'orgue joue une marche, qui peut être funèbre, au gré des familles.

Tout le monde est installé. Silence solennel. Prélude d'orgue. Arrivent par la gauche quatre garçons de bureau en habit à la française :

LES QUATRE GARÇONS

Nous, garçons de bureau, nous précédons le

[maire,

Qui va vaquer à de solennels soins.

Levez-vous tous, mariés, père et mère,

Assistants et témoins...

Voici le maire avec ses deux adjoints.

(Entre le maire.)

C'est moi qui suis le maire,

Très solennel de face et de profil.

Monsieur le secrétaire,

Lisez-nous le contrat civil...

(L'orgue exécute un trémolo très doux, pendant lequel le secrétaire donne lecture des actes. *Solo d'orgue. Le maire se lève.*)

LE MAIRE

Levez-vous.

Jeunes époux,

Ecoutez-moi... Suivez bien le programme :

O jeune homme à l'œil ébloui,

Vous acceptez madame

Pour votre femme ?

LE MARIÉ

Oui ! oui ! oui !

LE MAIRE

Et vous, mademoiselle,

O lys à peine épanoui,

Vous acceptez monsieur pour votre époux [fidèle ?

LA MARIÉE

Oui ! oui ! oui ! oui !

LE MAIRE

Je n'ai plus, selon la mode,

Qu'à vous lire, devant tout ce tas d'assistants,

Les articles de notre code,

Deux cent douze et suivants.

TOUS

Nous écoutons tous en silence.

LE MAIRE, lisant.

Se doivent les époux, et mutuellement,

Fidélité, secours, puis assistance.

La femme à son mari doit de l'obéissance ;

A sa femme l'époux doit un bon traitement.

TOUS

Amen ! Amen ! Amen !

LE MAIRE

Et maintenant, époux, amis, tous, père et

Que votre hymen [mère,

Soit prospère !

TOUS

Amen ! Amen !...

LE MAIRE

Que le dieu de l'hymen pour vous soit peu [féroce.

Allez-vous-en, gens de la noce.

Tout est fini, tout est complet.

(Orgue. Sortie du cortège.)

LES GARÇONS, à la porte.

N'oubliez pas les garçons, s'il vous plaît.

(L'orgue reprend la marche funèbre. Tout le monde est ému.)

ALBERT MILLAUD.

ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

IV

Le dimanche suivant, qui donc aurait pu reconnaître ma voisine Rose lorsqu'elle s'en alla à la messe ? Comme le brillant costume de soie bleue, découpé et ruché, la toque de paille fine à longue plume blanche, les gants frais, les bottines vernies, l'ombrelle blanche et bleue, laissaient loin, oh ! bien loin ! la robe de percale déjà vieille, le chapeau de paille un peu fané et l'encas brun des anciens jours !

Naturellement cette toilette de Rose fit une sensation énorme. Pour la voir passer, les locataires se mirent tous à leurs croisées ; la concierge s'élança, empressée, du fond de sa loge. Et madame Bourrichon, qui servait une cliente, s'arrêta brusquement, la main et le cornet en l'air.

— Regardez-la donc, cette mamzelle Rose ! — s'écria-t-elle. — Comme elle est fière et pimpante, ce matin ! Ma foi son costume n'est pas mal ; mais ma robe gorge de pigeon me va bien mieux encore... C'est égal ! ce n'est pas se mettre d'une manière conforme à sa position. Voilà une jeune personne qui tournera mal, — acheva l'épicière, retournant à sa boîte à café.

Mais notre surprise à tous fut loin d'égaliser celle de ce pauvre Louis Morel, lorsqu'il fut admis, ce même jour, dans l'après-midi, au bonheur imprévu de contempler la toilette de Rose.

Il se trouvait en fonds, sans doute, car c'était le premier dimanche du mois, et il venait proposer à ses amies de prendre un fiacre pour gagner la gare de Vincennes, et aller manger une friture à Saint-Maur. Quand je le vis paraître dans la cour, donnant le bras à la grand-mère, il contemplait encore sa fiancée avec des regards éblouis. Il semblait gêné, presque effrayé, de marcher à côté d'elle ; il était prêt à se sentir contraint, humilié, ainsi qu'il l'était tous les jours.

— Il est bien bon, en vérité ! Mais si maladroite, si gauche ! — me dit Rose, le lendemain. — On aurait dit qu'il me prenait pour une princesse, et qu'il était gêné de s'asseoir à côté de moi. Et justement, en changeant mon assiette, il a laissé tomber sur moi un petit poisson frit... Si je n'avais pas eu soin de bien étaler ma serviette, voyez un peu ce qui serait arrivé !

Puis, nouvel incident et surprise nouvelle. Un jour de la semaine suivante, Rose, pour reporter ses gravures, m'apparut en frais costume de chiné noir et gris.

Il fallait une petite toilette simple, mais élégante, pour *seconder* le beau costume bleu.

Puis, quelques jours plus tard, Rose ne rentra pas seule. Une jeune fille fort gentille, mais paraissant quelque peu étourdie, l'accompagnait, et monta chez elle, où elles causèrent longtemps ensemble, et un peu avec la bonne maman.

C'était, — me dit plus tard Rose, — une jeune coloriste qu'elle avait rencontrée au bureau du journal.

— A mon âge, on a besoin d'amies, — ajouta-t-elle d'un petit air résolu. — Et, jusqu'ici, je n'osais pas en faire ; tout sim-

plement parce que je n'avais pas de toilette, voyez-vous... Mais j'ai bien vu, après tout, que j'avais tort, car monsieur Morel, tout honnête et savant qu'il soit, n'est pas toujours fort amusant.

— Ce pauvre monsieur Louis ! — répondis-je, en secouant la tête. Il deviendra certainement jaloux de cette nouvelle amie, s'il la voit dimanche prochain.

— Oh ! il ne viendra pas, — répondit vivement Rosette. — Adeline et moi, nous allons à la fête de Saint-Germain.

— Deux jeunes filles, toutes seules dans cette cohue !... Ce n'est guère convenable, ni possible, à ce qu'il me semble.

— Oh ! nous n'irons pas seules. Adeline a sa tante, et aussi un cousin qui viendra avec nous. Un jeune homme fort bien sous tous les rapports, un des premiers commis du *Bonheur des dames*... Vous le verrez, il viendra nous voir un de ces jours.

Je ne sais pourquoi j'eus peur, en entendant ces simples mots. N'ayant, à la vérité, d'autres droits que ceux que me donnait une bonne, mais bien récente connaissance, j'allais adresser quelques représentations, hasarder quelques conseils, lorsque d'en bas la concierge m'appela, m'annonçant une visite.

Lorsque je rentrai chez moi, après un petit voyage d'une quinzaine de jours, je fus fort étonné de voir qu'il y avait grande réception chez ma voisine Rose. Pas de table de travail, de godets ni de pinceaux, mais la nappe blanche d'un souper qui laissait voir les restes d'une boîte de sardines et d'un jambonneau, avec un panier de fraises et un fromage à la crème.

Auprès de la fenêtre, la grand-mère en bonnet blanc bien tuyauté, et parée pour la circonstance d'un petit châle à grandes fleurs, causait avec une femme d'un certain âge, dont le costume, le type, les traits, rappelaient assez ceux des vendeuses du Temple ou des marchandes à la toilette.

C'était évidemment la tante de mademoiselle Adeline que je voyais avec Rose et son cousin, dans la chambre de la grand-mère. J'examinai avec attention le jeune homme inconnu qui, — peut-être parce que je portais quelque intérêt à ce pauvre Louis Morel, — ne me plut que médiocrement. Sa contenance était cependant aisée et gracieuse, son costume irréprochable. Il avait, de plus, un de ces jolis visages frais, lisses, rosés, rasés, qui paraissent faits de toute éternité pour représenter, de façon authentique et palpable, le commerce des nouveautés, ou briller dans toute leur nullité sur les feuillets d'un journal de modes.

— Je croyais cependant que ma chère petite voisine avait du goût, me disais-je.

(A suivre)

Lè vòtès dào 15 dè Mà.

II

— Eh bin, Sami, te volliàvè onco mè demandà oquì ?

— Oì, Abran, y'é ruminà à cein que te m'as de. A l'ourè, seimbiè bin que t'as réson ; mà se elliào qu'ont dâi pliacès dè la Confédérachon n'ein sont pas conteints dinsè, porquì lè preignont-te ?

— Ah! porquì lè preignent-te? Po cein que n'ont pas à choisi et que sont onco benhirào quand l'ein pàovont avà iena. Cliào que n'ont pas dè quiet vivrè à l'hotò et que sont d'obedzi d'allà gâgni lào vià, n'ont pas à fèrè lè molési. On preind cein qu'on tràovè, et y'ein a bin qu'ont dâi pliaccès dè la Confédérachon que sariont petètrè devenus dâi retsà s'on avà pu lào fèrè apreindrè on meti, ào que l'aussont z'u cauquies centimes po montà onna pinta ào bin onna boutequa, ào mémameint se l'aviont trovà onna pliace dein 'na bouna màison. Mà on ne tràovè pas adè cein qu'on voudrà, et pisque la Confédérachon ne pào pas bailli dâi gros gadzo à tot lo mondo, lo mein que le pouèssè fèrè, c'est dè fèrè oqui po cliào que sè sont usà ein faseint cranameint lào serviço, et que sont restà pourro tot ein sè bin conduiseint.

— Vai, d'accò; mà s'on lào baillè dâi peinchons à ti, à cliào dè la pousta, dâo télégraphe, dâo piàdzo, ài gardes-frontières et gratta-papâi dè pè Berna, cein ne va-te pas fèrè craitrè lè z'impoù?

— Ouai! pas de 'na demi-centime. La Confédérachon a bon moian. Le tirè prào d'ardzeint dâo piàdzo; la pousta lài rapportè destrà et dū que l'a prào mounia po fèrè dâi fortificachons su lo Gotthà, que l'est coumeint se te mettâi 'na forta saraille à la porta dè ton pàilo et que te ne cotâi pas la porta dè que devànt, le pào bin fèrè oqui po dâi bràvo citoyens que lài ont età utile.

— Ah! du que l'est dinsè, et que cein ne vâo rein fèrè po lè z'impoù, l'est on outro affèrè et ora, peinsò tot coumeint tè. Volliàvo d'a premi vôtâ contrè la loi; mà cein sarâi mau fé, et mè decido à vôtâ coumeint tè, po qu'on baillâi dâi peinchons à cliào qu'ein ont fauna. Mà porquì no fa-t-on vôtâ! On no z'a pas fé vôtâ po la peinchon dâi régents et tot parâi ye l'ont. Mè seimbiè que lè conseillers dè Berna poivont fèrè coumeint cliào dè Lozena!

— Eh bin, etiuta, tè vè derè: L'ont bin decidâ l'affèrè dinsè, et tsacon sè peinsàve que c'etài on affèrè fête; mà s'est trovà dein lè cantons allemands dou ou trâi gaillâ, binsu dâi coo que n'ont pas pu avâi dâi pliaccès, qu'ont età dzalào et que sè sont dè: Ah! volliont lào bailli dâi peinchons! Eh bin, po lè z'eimbètà, faut demandâ lo refredon. Adon l'ont fabrequâ 'na pètechon po qu'on fassè vôtâ lo peuple. Lài on met dâi dzanliès po fèrè einclairè ài dzeins et y'ein a qu'ont signi dein ti lè cantons, hormi dein lo canton dè Vaud, dè Dzenèva et dè Nautsati, que n'a nion z'u po signi, que cein m'a fé rudo pliési; mè su de: Vouaiquie lo pàys dâi bràvès dzeins. Et pi y'ein a dâi z'autro qu'ètiont bin d'accò po la loi et que l'ont votâie à Berna; mà qu'ont età furieux du lè derrâires vôtès po lo Conset fédérât, que

cein n'est pas z'u coumeint l'ariont voliù, et po sè reveindzi et po eimbètà lè bons citoyens que no gouvernont, font totès lè z'herbès dè la St-Djan po fèrè vôtâ contrè.

— C'est dâi bracaillons.

— Mà lè Vaudois sont quie! et s'on ne vâo pas que cliào z'espècès dè gaillâ aussont lo dessus, n'ia pas! po l'honneu et lo bon renom de la Suisse et po fèrè 'na boune aqchon, faut pas sè conteintâ d'allà vôtâ sè-mèmo, mà lài faut fèrè allà ti noutrè z'amis et noutrè cognes-sancès. Cein ne no cotè rein, et ein alleint ti vôtâ oï, tsacon farà son devâi. Mà lài faut ti allà. Se lo canton de Vaud ne vôtè pas ein masse, ne vein ètrè rebedoulâ pè lè petits cantons, et sarâi onna vergogne dè laissi eincrottâ onna bouna loi.

— Eh bin, Abran, t'ès on bon menistrè; te m'as converti à tsavon. Tràovo coumeint tè que n'ia rein dè pe justo qui clià loi; assebin mè vé mè démoustelhi po fèrè allà vôtâ lè dzeins.

— Te faré bin, Sami, et ein lo faseint te tè conduirè ein vretablo bon citoyein.

A l'occasion du récent mariage de mademoiselle Jeanne Hugo, avec monsieur Léon Daudet, un collectionneur d'autographes vient de mettre au jour des lettres de la famille Hugo, restées inconnues jusqu'ici. Les unes sont de la main de Victor Hugo lui-même, les autres ont été écrites par sa femme, madame Adèle Hugo. Ces lettres, qui datent d'un demi-siècle, furent adressées à un ami commun, M. Robelin, à l'occasion de l'union de la fille du poète, Léopoldine Hugo, avec M. Charles Vacquerie.

On sait que Léopoldine Hugo mourut tragiquement à Villequier avec son mari. On les retira de la mer, où ils s'étaient noyés, étroitement enlacés. Dans ses merveilleux poèmes des *Contemplations*, Victor Hugo écrivait à ce sujet ces vers désolés :

Oh ! je fus comme un fou dans le premier moment,
Hélas ! et je pleurais trois jours amèrement.
Vous tous à qui Dieu fut votre chère espérance,
Pères, mères, dont l'âme a souffert ma souffrance,
Tout ce que j'éprouvais, l'avez-vous éprouvé ?
Je voulais me briser le front sur le pavé ;
Puis je me révoltais, et, par moments, terrible,
Je fixais mes regards sur cette chose horrible,
Et je n'y croyais pas, et je m'écriais : Non !
Est-ce que Dieu permet de ces malheurs sans nom,
Qui font que dans le cœur le désespoir se lève ?
Il me semblait que tout n'était qu'un affreux rêve,
Qu'elle ne pouvait pas m'avoir ainsi quitté,
Que je l'entendais rire en la chambre à côté,
Que c'était impossible enfin qu'elle fût morte
Et que j'allais la voir entrer par cette porte !

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans ces lettres, c'est le contraste qu'elles nous montrent entre la position de la famille Hugo, au temps dont nous parlons, et celle d'aujourd'hui.

En voici deux ou trois, publiées dernièrement par le supplément littéraire du

Figaro, et que nous abrégeons quelque peu :

Mon cher monsieur Robelin, nous marions Léopoldine mercredi prochain. Vous concevez que cette solennité qui se fera seulement entre amis, ne peut pas se passer sans vous, vous, le meilleur des meilleurs ! ce qui n'est pas peu dire. Vous avez assisté à la première communion de cette chère enfant, il faut que vous soyez de cette autre cérémonie.

Répondez-moi un mot. La messe se dira à 9 heures, dans l'église de Saint-Paul. Notre dîner, comme d'habitude, aura lieu à 7 heures.

Votre dévoué et vieil ami.

V^{te} Victor Hugo.

Mon cher monsieur Robelin, Didine nous quitte en effet le jour de son mariage, pour aller habiter le Havre, mais elle ne se plaint pas, je vous l'assure, elle est heureuse. Soyons-le donc tous avec elle.

Nous comptons donc sur vous pour la messe et le dîner. La messe se dira à 9 heures très précises. Vous demanderez à Saint-Paul, notre paroisse, la *Chapelle du catéchisme*. C'est là où se célébrera le mariage. Nous serons dans le plus petit comité, une quinzaine de personnes.

Dites-moi, pouvez-vous nous prêter de l'argenterie ? Ecrivez-moi ce que vous pourrez mettre à ma disposition ce jour-là. Vous voyez, je ne me gêne pas avec vous. Vous savez notre misère de ce côté. Et nous sommes encore vingt-quatre personnes au dîner.

A vous de cœur, cher ami,

Adèle Hugo.

P. S. Si vous aviez des couteaux, ils ne seraient pas de trop.

Madame Hugo adressait, dans une autre occasion, cette invitation à monsieur Robelin :

Mon cher monsieur Robelin, vous n'oubliez pas que c'est jeudi prochain ma fête et que je vous attends à dîner. Ne manquez pas d'y venir surtout, car vraiment votre absence nous serait bien triste ce jour-là. Nous sommes tout à fait entre nous, et comme il faut que vous me présentiez un bouquet je désirerais qu'il se changeât en un *bouding*, ce qui ferait à l'honorable assemblée un plaisir infiniment plus vif que le plus beau camélias possible.

Mille amitiés,

A. Hugo

Autre lettre de Victor Hugo :

Cher Robelin, si vous êtes encore à Paris, venez demain manger avec nous une dinde truffée. Mais apportez en venant deux ou trois bouteilles de vin que vous tirerez de votre cave, car du vin à 4 franc est trop piteux pour le mêler au truffes.

Le *Figaro* fait remarquer que c'est ce M. Robelin, alors architecte du gouvernement, qui fournit à Victor Hugo (fait ignoré jusqu'ici) les documents qui lui servirent pour les trois chapitres de *Notre-Dame* sur l'architecture, chapitres qui n'existent pas dans la première édition, mais qui sont dans les éditions postérieures à 1832.